

RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

El presente reglamento está redactado para su comodidad con el fin de que disfruten plenamente de su estancia en el Camping el Torres. Reglamento conforme a la normativa legal aplicable según DECRETO 6/2015 de 23 de enero, del Consell regulador de los campings y de las áreas de pernocta en tránsito para autocaravanas de la C.V.(2015/563) . (DOCV núm 7451 de 27.01.2015).

- Accès au camping:** Toute personne désirant entrer ou accéder à un séjour ou aux installations du camping doit se présenter et être admise à la réception moyennant le paiement du tarif en vigueur. Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Le titulaire de la facture émise pour les prestations fournies sera responsable des actes/circonstances des événements réalisés par lui-même et/ou ceux qui l'accompagnent.
- Mineurs:** Les mineurs ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés de leurs parents ou de tout autre adulte responsable d'eux.
- Visiteurs:** Après avoir été autorisés par le camping, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Si les visiteurs sont autorisés à entrer, le campeur qui les reçoit peut être tenu de payer une redevance dans la mesure où le visiteur a accès aux services et/ou installations du camping. (ce tarif peut être consulté à la réception)
- Circulation et stationnement des véhicules:** Seuls les véhicules appartenant aux campeurs séjournant au camping seront autorisés à circuler sur le camping. Les barrières d'entrée seront fermées de 00:00 heures à 07:00 heures et la circulation est interdite pendant cette période. Les véhicules doivent rouler à une vitesse maximale de 10 km/h.
- Véhicules et accessoires:** Seuls les véhicules en bon état seront acceptés. Pour des raisons de sécurité, les accessoires éventuels du véhicule (tels que les auvents) doivent être conformes aux normes techniques industrielles du produit et ne pas être fabriqués à la main.
- Bruit et silence :** Nous demandons à nos clients de s'abstenir de faire tout bruit susceptible de déranger leurs voisins et nous recommandons une période de repos sans bruit entre 23h00 et 08h00.
- Installations:** Chacun doit veiller au bon aspect et à la propreté de ses installations. Il est interdit de quitter un emplacement, de définir/délimiter l'emplacement d'une installation par ses propres moyens, de creuser/faire des tranchées dans le sol. Le bungalow ou l'emplacement doit être laissé propre le jour du départ. Toute action susceptible de nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping est interdite. Tout dommage sera à la charge de son auteur. Il est interdit d'ajouter des tentes dans la zone des bungalows. Les plantations et les fleurs doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches ou de faire des plantations, ainsi que de laver en dehors des seaux prévus à cet effet. Il est strictement interdit de laver les véhicules sur les sites, un espace étant prévu à cet effet dans les installations prévues à cet effet. Il est expressément interdit aux clients d'installer sur les emplacements des éléments qui ne correspondent pas à l'usage temporaire, correct et habituel des campings ou des éléments qui nuisent à l'image touristique de l'établissement. Concrètement, il ne sera pas possible d'installer des sols, des clôtures, des éviérs, des appareils électriques ou tout autre élément qui, du fait de son installation, transmet une image de permanence dans le camping, et son installation par le client constituera une cause suffisante de résiliation du contrat, quelle que soit sa modalité, sans droit à une quelconque indemnisation. Cette cause de résiliation figurera dans le règlement intérieur de l'établissement, et pourra être exercée après avertissement de l'utilisateur et en cas de refus de celui-ci d'enlever ce qui a été installé.
- Eaux usées:** Pour des raisons d'hygiène et de conservation des arbres et des plantes, les eaux usées doivent être vidées dans les toilettes chimiques des sanitaires.
- Électricité:** Il est interdit de brancher votre alimentation électrique sur une autre prise que celle attribuée à l'emplacement loué.
- Ordures ménagères:** Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs. Veuillez respecter les couleurs pour le recyclage.
- Sécurité:** Seuls les barbecues à gaz ou électriques et les branchements électriques conformes à la réglementation en vigueur sont autorisés. La direction n'est en aucun cas responsable des vols qui pourraient survenir dans le camping. Veuillez informer immédiatement la réception de toute personne suspecte présente sur le camping. Bien que le camping soit surveillé, les usagers doivent prendre les précautions d'usage pour protéger leurs biens privés. Les clients doivent avoir leur propre assurance responsabilité civile pour les dommages qu'ils pourraient causer sur le camping. Merci de respecter les règles de sécurité.
- Chiens:** Tout chien, dont l'entrée a été admise par les services d'accueil, doit rester à tout moment avec son propriétaire responsable, soumis à son contrôle et sous sa surveillance. Ils ne doivent pas être laissés seuls sur le terrain de camping, même s'ils sont attachés. Par respect pour les autres campeurs, les chiens doivent être régulièrement sortis du camping. Il est interdit de laisser les chiens faire leurs besoins sur le terrain de camping. Les chiens ne sont pas admis dans les parties communes (bar du camping, bar de la plage, réception et supermarché) et dans la zone de la piscine. L'accès au camping est interdit aux chiens de races dangereuses.
- Piscine:** Merci de respecter les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les horaires affichés à l'entrée du camping et dans l'enceinte de la piscine. Certaines de ces règles sont : la douche est obligatoire à l'arrivée à la piscine, l'accès à la pataugeoire est interdit aux enfants de plus de 8 ans. Les enfants qui ont encore besoin de couches doivent porter des couches spéciales pour la piscine.
- Publicité du règlement intérieur:** Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping ainsi qu'à la réception.
- Infractions au règlement:** La direction se réserve le droit de demander aux clients qui ont enfreint le présent règlement de quitter le camping.

CONDITIONS DE VENTE

Photographies et plans non contractuels. Afin de bénéficier des installations et des activités/services proposés, veuillez lire attentivement les conditions générales de vente régissant la conclusion de contrats de services.

Chaque réservation implique l'adhésion aux conditions générales suivantes:

• Conditions de réservation:

La réservation sera effective une fois que le client aura communiqué toutes ses coordonnées et accepté les conditions générales de vente ou les conditions spécifiques convenues le cas échéant, reçu l'acompte et été confirmée par le Camping El Torres, qui a la liberté de décision en fonction des disponibilités, et en général, de toutes les circonstances qui peuvent nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Les emplacements et les logements sont attribués dans l'ordre des réservations. La direction se réserve le droit de modifier les parcelles ou les logements attribués sans préavis, ce qui ne donne droit à aucun remboursement. Toutefois, nous nous efforçons de tenir compte de vos préférences. La réservation d'un emplacement ou d'un logement se fait sur une base strictement personnelle. En aucun cas, la réservation ne peut être sous-louée ou transmise à des personnes autres que celles dont les coordonnées ont été recueillies lors de la réservation.

• Lancements:

Le prix de base comprend l'emplacement pour un camping-car ou une caravane avec voiture ou une tente avec voiture, deux personnes, l'eau, les égouts et l'accès aux installations et infrastructures sanitaires du camping. L'électricité n'est pas comprise dans le prix de base. Le nombre maximal de personnes sur un emplacement est de 6, quel que soit leur âge.

• Bungalows:

Les bungalows sont entièrement équipés. Le Camping El Torres se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou aux familles dont le nombre de membres dépasse la capacité du bungalow réservé et loué. Les tentes supplémentaires ne sont pas autorisées. Il est interdit de fumer dans tous les bungalows. Conditions de paiement et de réservation des séjours:

Pour des séjours de 0 à 30 jours dans des bungalows ou des emplacements:

-Sans réservation: le paiement intégral du séjour sera effectué à l'arrivée.

-Avec réservation: un acompte de 25% du montant total des services réservés est dû au moment de la réservation. Le solde total est à payer à l'arrivée.

Pour les séjours > 30 jours en bungalows ou en emplacements:

-Sans réservation: à l'arrivée, le paiement des 30 premiers jours sera effectué. Un paiement tous les 30 jours sera demandé pour les longs séjours et devra être réglé au début de chaque mois.

-Avec réservation: un acompte de 25% du montant total des services réservés sera versé au moment de la réservation. Un paiement tous les 30 jours est requis pour les longs séjours et doit être effectué au début de chaque mois.

• Annulations et modifications

-Modification de la réservation: Les réservations peuvent être modifiées en fonction de la disponibilité du camping. Si nous ne recevons pas de votre part un avis préalable notifiant le report de votre date d'arrivée (que nous confirmerons à nouveau par écrit), l'emplacement ou le bungalow peut redevenir disponible 24 heures après la date d'arrivée indiquée dans la réservation, en perdant tous les droits et tout acompte versé. Les personnes supplémentaires ou tout autre service complémentaire doivent être signalés à la réception, seules les personnes préalablement inscrites pourront séjourner au Camping El Torres. Tout supplément non communiqué et non payé à l'arrivée sera facturé au propriétaire de l'emplacement ou du bungalow au tarif d'une nuit complète. Services non utilisés Les séjours interrompus ou abrégés pour toute raison indépendante de la volonté du camping (arrivée tardive ou départ anticipé) ne donnent lieu à aucun remboursement.

-Annulations: Les annulations doivent être faites par lettre recommandée avec accusé de réception. Si vous annulez plus de 30 jours avant la date de début de votre séjour, 10% de l'acompte sera retenu par le Camping El Torres (le cachet de la poste faisant foi) à titre de frais d'annulation. Si l'annulation est faite entre 8 et 30 jours avant le début du séjour, 50% de l'acompte sera retenu par le Camping El Torres (le cachet de la poste faisant foi) comme frais d'annulation. En cas d'annulation moins de 8 jours avant le début du séjour, 100% de l'acompte sera retenu par le Camping El Torres (le cachet de la poste faisant foi) à titre de frais d'annulation.

-Dépôts: Pour les bungalows, un dépôt de 100€ sera demandé au moment de l'arrivée. Il vous sera remis une fiche d'inventaire qui devra être vérifiée et retournée dans les 2 heures. Toute réclamation faite après ce délai ne sera pas prise en compte. Au moment du départ ou du check-out, après vérification de l'état du bungalow dans son intégralité, s'il est en parfait état de propreté, sans équipement manquant ou endommagé et s'il n'y a pas de séjours interrompus ou écourtés, la caution vous sera restituée. La rétention de la caution n'exclut pas une indemnisation supplémentaire si les frais engagés sont supérieurs au montant de la caution.

Pour les emplacements dont le séjour est supérieur à 30 jours, une caution de 100 € sera demandée à l'arrivée. Cette caution sera restituée au moment du départ s'il n'y a pas de séjour interrompu ou abrégé.

• Votre séjour

-Arrivée: La réception du camping est ouverte de 8h à 20h.

Vous pouvez vous installer sur les emplacements à partir de 13 heures. Vous pouvez emménager dans les bungalows de location à partir de 16 heures.

-Lors de votre séjour: Le camping ne peut être tenu pour responsable en cas de vol, incendie, catastrophe naturelle etc. et en cas d'incidents mettant en jeu la responsabilité civile du client. Le client doit avoir sa propre assurance responsabilité civile. Le propriétaire d'un emplacement ou d'un bungalow est responsable de tout désagrément ou dommage causé par les personnes qui campent avec lui ou lui rendent visite sur le terrain de camping.

-Départ: les emplacements et les bungalows doivent être libérés avant 12 heures. Les bungalows doivent être laissés dans un parfait état de propreté. Dans le cas où le logement n'aurait pas été nettoyé au moment du départ, un supplément de nettoyage de 30€ sera facturé. En cas de départ en dehors des horaires établis, une journée supplémentaire pourra être facturée selon le tarif en vigueur.

• Les litiges:

Chaque client est tenu de suivre les dispositions du règlement général d'utilisation des installations et des services, ainsi que de respecter les indications du personnel du camping sur les us et coutumes. Le camping pourra expulser toute personne ne respectant pas le règlement intérieur du camping, sans qu'aucun remboursement ne soit exigé. Toute réclamation pour non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être formulée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 30 jours suivant la fin du séjour. Le client accepte que la loi applicable soit la loi espagnole. Les Cours et Tribunaux de Villajoyosa seront compétents pour connaître de tout litige découlant de l'interprétation ou de l'application des présentes conditions de vente. En cas de litige avec des utilisateurs domiciliés dans un État membre de l'Union européenne autre que l'Espagne, les parties conviennent, en renonçant à la juridiction qui pourrait leur correspondre, que la juridiction internationale pour connaître du litige découlant de l'application des présentes conditions générales de recrutement correspondra aux Juges et Tribunaux de la ville de Villajoyosa.

Nombre y apellidos	Firma

 Campingeltorres.com
 GPS: 38.5163067/0.2006452
 info@campingeltorres.com
 (+34) 965 995 077

